

PROCEDURE D'ASSISTANCE 24H/24H – 7 jours sur 7 jours en France et à l'étranger

1 - En cas d'incident et/ou d'accident appelez systématiquement et impérativement :

AXA - MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE ASSISTANCE
+ 33 (0)1 55 92 26 16

Aucune prise en charge ne sera possible sans appel préalable

Pour toute demande d'assistance vous aurez à indiquer avec précision

- ◆ Le numéro de téléphone d'où vous appelez
- ◆ Le type d'assistance demandée (médicale, juridique ou assistance au voyage)
- ◆ Le numéro de contrat Scouts et Guides de France **3 570 421 404**
- ◆ Le nom, prénom et numéro d'adhérent de la ou des personne(s) concernée(s)

Attention :

Veiller à bien noter le numéro de dossier qui vous est attribué
Vous le reporterez sur tous les documents ou correspondances

2 - Informer le centre national sur le numéro d'urgence **33 (0) 1 47 07 81 62 en cas d'accident grave**. Dans les autres cas, il convient d'informer votre responsable de groupe.

3 - Remplir le formulaire Scouts et Guides de France "déclaration d'accident / sinistre" et l'envoyer au service assurance sous 48 heures.

N.B. : Que le camp se tienne en France ou à l'étranger, chaque membre (majeur et mineur) doit être impérativement en possession de **sa carte nationale d'identité ou de son passeport**. Pour l'**Union Européenne**, vous devez également vous munir de la **carte européenne d'assurance maladie** délivrée par votre centre de sécurité sociale.

Adresses utiles :

◆ Pour vos demandes de remboursements de frais (médicaux, pharmaceutiques) en cas de procédure effective d'assistance/rapatriement :

Mutuelle Saint Christophe Assistance
c/o AXA Assistance / Service gestion des règlements
6 rue André Gide
92328 Chatillon Cedex
Télécopie : 33 (0) 1 55 92 40 50

Pour votre déclaration d'accident / sinistre :

Scouts et Guides de France / Service Assurance
65 rue de la Glacière 75013 Paris
Téléphone : + 33 (0) 1 44 52 37 17
Télécopie : + 33 (0) 1 44 52 37 09
Email : assurance@sgdf.fr